



## Polystyrène (styromousse et rigide)

Le service de récupération de polystyrène, sous forme rigide ou expansée (styromousse), est maintenant offert dans les quatre écocentres de la MRC : Prévost, Saint-Hippolyte, Saint-Jérôme et Sainte-Sophie. Si vous habitez l'une de ces municipalités, vous pouvez y déposer du polystyrène provenant de quatre catégories :

- contenants alimentaires en styromousse : barquettes alimentaires pour viandes, poissons et volailles, verres à café, assiettes...;
- contenants alimentaires rigides (numéro 6) : assiettes, bols et ustensiles à usage unique, barquettes noire ou bleue pour champignons, contenants pour portion individuelle de yogourt (retirer la pellicule en aluminium et mettre au recyclage), emballages rabattables transparents pour pâtisseries, boîtiers de CD et DVD;
- emballages de protection en styromousse pour appareils électroniques ou ménagers;
- isolants thermiques en styromousse (pour cloisons ou planchers).

**Les contenants doivent être propres, sans étiquettes et sans pellicule d'emballage.**

### Le saviez-vous?

-1 tonne de polystyrène occupe la place d'environ 30 tonnes de déchets compactés dans un site d'enfouissement.

-Une fois granulé, le polystyrène sert à la fabrication de béton et de mobilier urbain.

Pour un monde plus juste, plus libre, plus vert et plus solidaire!

